

La LDH et Utopia 56 portent plainte contre Fabrice Leggeri : 2 points de plus pour le RN !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 25 avril 2024





[Reprise partielle d'un article de France Info.](#)

La Ligue des Droits de l'Homme et Utopia 56 ont déposé, mardi 23 avril, une plainte à Paris pour complicité de crimes contre l'humanité et complicité de torture contre Fabrice Leggeri, le n°3 de la liste RN pour les élections européennes.

De 2015 et 2022, Fabrice Leggeri a occupé le poste de directeur exécutif de Frontex, l'agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes. Dans cette plainte, il lui est reproché d'avoir activement facilité des refoulements illégaux en mer de bateaux de migrants dans le cadre de ses fonctions.

Enfin, lui est reproché d'avoir fait son boulot, ce n'est pas nouveau !

Les deux associations estiment que, lorsqu'il était à la tête de Frontex, Fabrice Leggeri a permis l'interception de bateaux de migrants par les garde-côtes libyens, à la fois en faisant obstacle à l'intervention d'ONG présentes en mer,

mais aussi en livrant aux garde-côtes libyens les coordonnées GPS ou les photos aériennes de ces embarcations. Les Nations unies avaient pourtant établi que ces migrants, qui cherchaient à traverser la Méditerranée, étaient exposés en Libye aux risques de violences physiques et sexuelles, de détention arbitraire, de torture et d'esclavage.

Par contre, les agressions, les viols, les assassinats par nombre de ces migrants une fois en France, bien sûr en plus de profiter des aides françaises, rien à faire pour ces assos !

La LDH et Utopia 56 s'appuient sur un rapport de l'Office européen de lutte anti-fraude, qui aurait mis en cause le rôle de Fabrice Leggeri...

Je vous laisse apprécier la suite sur France Info...

Bien sûr, des ennuis pour Fabrice Leggeri, mais tout avantage pour le RN !

[Et communiqué de la LDH en lien !](#)